

Responsable de l'exploitation des équipements sportifs et des salles municipales (H/F)

Ouvert au cadre d'emplois des techniciens territoriaux
Contractuel uniquement CCD 3 mois

Sous l'autorité du responsable Sport-Associations-Information jeunes, vous êtes en responsable de l'exploitation des équipements sportifs et des salles municipales. A travers cette mission, vous managez une équipe de gardiens et d'agents logistiques au sein du service des sports.



Genas, polarité urbaine du SCOT de l'agglomération lyonnaise, a été désignée chef-lieu de canton du nouveau Rhône. Ville centre de sa communauté de communes, Genas est la 3^{ème} ville du Département du Rhône. Elle est aussi idéalement située au cœur du projet de la plaine de Saint Exupéry, territoire à enjeux international.

Porte d'entrée régionale, Genas concilie un dynamisme économique incomparable - en abritant la 2^{ème} ZI de France- avec de prometteuses réserves foncières et un remarquable cadre de vie, protégé par des dizaines de kilomètres carrés de ceinture verte.

Son développement urbain équilibré, maîtrisé et original, son taux d'équipement ainsi que la qualité de ses services à la population (crèches, écoles, équipements sportifs et de loisirs, commerces...) et sa situation financière exemplaire en font l'une des villes les plus prisées de l'agglomération lyonnaise et des chefs d'entreprises.

Quelles sont mes missions essentielles ?

- Etre garant de la maintenance, du ménage et du respect du cadre règlementaire des équipements
- Coordonner une équipe de 11 gardiens et 2 agents logistiques afin d'assurer le bon fonctionnement de service
- Planifier et suivre les actions transversales avec les autres services (animations et manifestations organisées par la Ville de Genas)
- Participer et contribuer aux réunions au sein du service
- Rendre compte de l'activité du service

Quel est mon contexte de travail ?

- Relations régulières avec l'ensemble des agents de la direction ou du service
- Relations régulières avec l'ensemble des services de la collectivité, le milieu associatif, les fournisseurs et prestataires
- Autonomie dans l'organisation quotidienne du travail

MISSIONS

Gestion administrative du secteur

- Superviser les demandes d'intervention auprès des services techniques, en lien avec l'assistante administrative et financière
- Rédiger des rapports d'activité et alerter sur les dysfonctionnements
- Déterminer des ordres de priorité et faire intervenir les professionnels compétents
- Etre le relais des différentes procédures administratives
- Planifier les travaux avec les services techniques et mettre en œuvre le protocole du contrôle des buts sportifs

Gestion financière du secteur

- Gérer et suivre le budget du secteur équipements
- Contribuer à l'élaboration du budget global
- Préparer et gérer les commandes de produits, matériels ou prestations

Coordination du secteur

- Encadrer les équipes et coordonner leurs activités
- Mettre en œuvre et suivre les états des lieux dans les salles mises à disposition aux associations et particuliers
- Organiser les réunions du secteur
- Evaluer les activités du secteur et en rendre compte à la direction
- Participer aux réunions de service
- Repérer et réguler les conflits
- Contribuer au plan de formation des agents du secteur équipements
- Assurer et coordonner l'organisation logistique des activités sportives et des manifestations

Management / contrôle des agents et de leurs activités

- Concevoir des outils de planification, des procédures et des tableaux de bord nécessaires au fonctionnement du service

- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus
- Anticiper et réguler les situations difficiles et conflictuelles
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service
- Définir les besoins du service et les compétences associées
- Evaluer les agents et contribuer à leur développement professionnel
- Contrôler les heures supplémentaires
- Mettre en place et suivre les astreintes techniques du service des sports
- Appliquer et faire appliquer les consignes et les règles de sécurité dans les ERP
- Vérifier la propreté des lieux et installations et faire respecter le plan d'hygiène
- Détecter les anomalies en fonction des règles de propreté établies
- Contrôler le port des équipements de protection individuelle

Animation des activités et manifestations au sein des équipements sportifs

- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité inhérentes au matériel utilisé (consignes, protections...), aux phénomènes de groupe (risques comportementaux) et aux locaux (déplacements dans les locaux, évacuation d'urgence...).
- Mesurer les risques liés aux manifestations au sein des équipements sportifs
- Mettre en œuvre les manifestations au sein des équipements sportifs.

PROFIL RECHERCHÉ

- Maîtriser les outils bureautiques (word, excel, outlook...) et des progiciels spécifiques
- Connaitre le fonctionnement et compétences d'une collectivité locale
- Avoir déjà encadré du personnel technique,
- Être titulaire du permis B,
- Avoir une connaissance solide du milieu sportif et associatif,
- Avoir une grande polyvalence
- Maîtriser les règles de l'expression écrite et orale
- Être capable de travail en équipe et en transversalité
- Recevoir et transmettre des informations / messages

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RECRUTEMENT

Poste à pourvoir dès que possible – Ouvert aux agents contractuels et titulaires – Temps complet (37h30 hebdomadaires + 16 RTT)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois + tickets restaurant + CNAS + participation employeur à la prévoyance

Dossier de candidature à adresser par mail à recrutement-drh@ville-genas.fr à l'attention de monsieur Daniel VALERO, Maire de Genas comportant :

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Pour les agents titulaires dernier arrêté de situation administrative

Renseignements Service RH : 04 72 47 11 18 – recrutement-drh@ville-genas.fr

